

Image not found or type unknown



Succession usufruit logement

Par **liseron**, le **15/07/2013** à **22:24**

Je suis propriétaire d'un bel appartement que je voudrais laisser en jouissance, après ma mort, à mon amie jusqu'à sa propre mort et ensuite il reviendrait à mes 2 enfants. Dois je faire établir un document par le notaire en ce sens, devant témoin ?
Merci de votre réponse